



# FAQ Dokelio+

Mars 2025



Pour toutes questions, vous pouvez contacter l'équipe Dokelio+ par courriel à [dokelio@iledefrance.fr](mailto:dokelio@iledefrance.fr)

**Le CARIF francilien**  
Membre du réseau des CARIF OREF



## **1. Dokelio+: généralités**

- Qu'est-ce que Dokelio+?
- Comment inscrire mon organisme de formation dans Dokelio+?
- Ma structure était déjà référencée sur Dokelio+, comment retrouver mon offre de formation sur Dokelio+ ?
- Sur quels sites sont diffusées les informations contenues dans Dokelio+ ?
- Est-ce que Dokelio+ alimente SAFIR+ ?
- Est-ce qu'il existe des API pour alimenter Dokelio+ depuis nos outils de gestion interne ?
- Est-ce que Dokelio+ est payant ?
- Je suis un organisme de formation situé hors Ile-de-France et je propose des formations ayant lieu en présentiel en Ile-de-France : comment me référencer dans Dokelio+ ?
- Je suis un organisme de formation situé hors Ile-de-France et je propose des formations ayant lieu en FOAD (à distance) : puis-je me référencer dans Dokelio+ ?
- J'ai perdu mon mot de passe pour me connecter à Dokelio+ , comment dois-je faire ?
- Qu'est-ce que le numéro de session ou de Carif que me demande France Travail ?
- C'est quoi Kairos ? Comment contacter France Travail ?

## **2. Mon compte utilisateur dans Dokelio+**

- Je n'arrive pas à utiliser l'identifiant de connexion que j'avais dans Dokelio, pourquoi ?
- Comment puis-je me créer un compte utilisateur dans Dokelio+ ?

### **3. Ma structure et mes formations dans Dokelio+**

- Je n'arrive pas à retrouver mon organisme de formation dans Dokelio+ ?
- Je n'arrive pas à retrouver la liste de mes actions de formation ?
- Quels champs faut-il renseigner dans ma fiche action de formation ?
- Où trouver mon numéro de session ou de Carif que France Travail me demande ?
- Comment lire les indicateurs l'état de publication de mes actions de formation ?
- Mon action de formation est considérée comme un « doublon », pourquoi ?
- J'ai reçu un mail m'indiquant l'archivage de mon action dans 10 jours, que dois-je faire ?
- Les organismes de formation peuvent-ils avoir la main sur les dates de session ?
- Quel est le délai de visibilité des données entre Dokelio+ et Kairos ?

### **4. L'offre de formation conventionnée**

- Qu'est-ce qu'une action de formation conventionnée ?
- Comment obtenir un conventionnement ?
- Peut-on créer des actions de formation conventionnées ?

### **5. Je n'ai pas trouvé de réponse à mes questions dans cette FAQ**



1

## Dokelio+ : généralités

- Qu'est-ce que Dokelio+ ?

Dokelio+ est la base régionale de l'offre de formation professionnelle continue et de l'apprentissage en Ile-de-France.

Elle alimente :

- le portail régional <https://oriane.info/se-former/tout-au-long-de-la-vie>
- les portails suivants :
  - [www.intercariforef.org](http://www.intercariforef.org),
  - [www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance](http://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance),
  - [www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr),
  - <https://candidat.francetravail.fr/formations/recherche>,
  - [www.1jeune1solution.gouv.fr/formations](http://www.1jeune1solution.gouv.fr/formations)
  - <http://www.bonjourbonjour.fr>
- Parcoursup par l'intermédiaire de <https://catalogue-apprentissage.intercariforef.org/>
- ainsi que les systèmes d'information de France Travail (Aude formation et Kairos) et des missions locales franciliennes.

Dokelio+ permet aux organismes de formation de mettre à jour leurs données pour une meilleure visibilité et une meilleure accessibilité de leur offre de formation auprès des différents publics concernés.

**Le périmètre de Dokelio+ se limite aux formations professionnelles, en contrat pro et en contrat d'apprentissage, se déroulant en Ile-de-France, et/ou aux formations se déroulant à distance (FOAD) pour les organismes de formation dont le siège social se situe en Ile-de-France.**

Si vous ne proposez aucune action ayant lieu en présentiel en Ile-de-France, il convient de vous rapprocher du Carif-Oref de la région concernée afin d'être référencé dans sa base de données.

Pour ce faire, veuillez consulter le site : <https://www.intercariforef.org/>  
(cf en bas de la page d'accueil)

- Comment inscrire mon organisme de formation dans Dokelio+ ?

 Une fiche pratique est à votre disposition.

- Est-ce que Dokelio+ est payant ?

Non, c'est un service gratuit.

- **Ma structure était déjà référencée sur Dokelio+, comment retrouver mon offre de formation sur Dokelio+ ?**

Dans le cadre de la migration des données de Dokelio Ile-de-France vers Dokelio+, **les données suivantes ont été reprises :**

- **Identifiant OF\_XXXX, AF\_XXXX, SE\_XXXX**
- **Organisme de formation** en diffusion et/ou en cessation
- **Actions et sessions** en diffusion et/ou en rédaction
- **Actions et sessions archivées après le 1er juillet 2024**
  - Attention : les actions de formation au statut « brouillon » et/ou sans session n'ont pas été reprises.
- **Compte utilisateur**
  - Attention : une adresse mail unique = un compte utilisateur. Si l'adresse mail de votre structure était utilisée pour plusieurs comptes utilisateurs dans Dokelio Ile-de-France, alors ils ont été supprimés lors de la migration.
- **Sur quels sites sont diffusées les informations contenues dans Dokelio+ ?**

Dokelio+ alimente :

- <https://oriane.info/se-former/tout-au-long-de-la-vie>
- <https://www.intercariforef.org>
- <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>
- <https://www.orientation-pour-tous.fr/>
- <https://candidat.francetravail.fr/formations/recherche>
- <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/formations>
- <http://www.bonjourbonjour.fr>
- <https://catalogue-apprentissage.intercariforef.org/>
- ainsi que les systèmes d'information de France Travail (Aude formation et Kairos) et des missions locales franciliennes.

⚠ Pour information : Dokelio+ **n'alimente pas EDOF.**

- **Est-ce que Dokelio+ alimente SAFIR+ ?**

L'interconnexion entre Dokelio+ et SAFIR+ (le SI de gestion des marchés de formation professionnelle de la Région IDF) est en cours de réflexion.

SAFIR+ est par ailleurs interconnecté avec l'ASP et son outil DEFI pour la rémunération des stagiaires.

Pour plus d'information, veuillez contacter l'adresse [safir@iledefrance.fr](mailto:safir@iledefrance.fr)

- **Est-ce qu'il existe des API pour alimenter Dokelio+ depuis nos outils de gestion interne ?**

Le module import de Dokelio+ est en cours d'expérimentation. Il s'agit d'un import xml au format LHEO 2.3 > <http://lheo.gouv.fr/2.3/index.html>

Si vous êtes intéressé pour le tester, vous pouvez nous contacter à l'adresse [projetdokelio@iledefrance.fr](mailto:projetdokelio@iledefrance.fr)

- **Je suis un organisme de formation situé hors Ile-de-France et je propose des formations ayant lieu en présentiel en Ile-de-France : comment me référencer dans Dokelio+ ?**

Si vous êtes actif en Ile-de-France mais sans établissement de formation dans cette région, vous devrez ajouter un **justificatif d'activité en Ile-de-France** lors de votre demande d'inscription. Ce document doit être une convention de formation précisant un lieu de formation en présentiel en Ile-de-France (PDF moins de 1mo) où vous aurez pris soin de masquer les éléments d'identité individuels conformément au RGPD.

**Sans ce document, votre demande d'inscription sera refusée.**

Si vous ne proposez pas de formation ayant lieu en présentiel en Ile-de-France, veuillez-vous rapprocher du Carif-Oref de votre région : <https://www.intercariforef.org/>  
(cf en bas de la page d'accueil)

- **Je suis un organisme de formation situé hors Ile-de-France et je propose des formations ayant lieu en FOAD (à distance) : puis-je me référencer dans Dokelio+ ?**

Non, vous ne pouvez pas vous référencer sur Dokelio+.

Dokelio+, la base de données régionale de l'offre de formation professionnelle concerne uniquement un périmètre régional, celui de l'Ile-de-France.

Veuillez-vous rapprocher du Carif-Oref de votre région : <https://www.intercariforef.org/>  
(cf en bas de la page d'accueil)

- **J'ai perdu mon mot de passe pour me connecter à Dokelio+, comment dois-je faire ?**

1. Cliquez sur « Mot de passe oublié ».
2. Saisissez votre adresse email.

**Me connecter à Dokelio+ pour gérer mes formations :**

**Vous avez déjà un compte ?**

\* Champs obligatoires : merci de renseigner correctement ces informations.

Votre email\*

ex : prenom.nom@mail.com

Votre mot de passe\*

Une majuscule et un caractère spécial obligatoires

Connexion

**Mot de passe oublié ?** 1

**Réinitialiser votre mot de passe**

Saisissez l'adresse email associée à votre compte. Nous enverrons la procédure de récupération de votre mot de passe sur votre message.

Votre email \*

ex : prenom.nom@mail.com

**Réinitialiser votre mot de passe**

**Revenir à l'écran de connexion**

**L'identifiant de connexion correspond à l'adresse mail liée à votre compte utilisateur.**

Attention : une adresse mail unique = un compte utilisateur

Vous recevrez un mail avec un lien éphémère (24h) pour créer un nouveau mot de passe.

Vous pourrez ainsi vous connecter sur Dokelio+.

- **Qu'est-ce que le numéro de session ou de Carif que me demande France Travail ?**

Le numéro de Carif ou numéro de session demandé par France Travail pour créer des devis AIF est l'identifiant de la session **SE\_XXXXX**.

Il faut être inscrit sur Dokelio+ et avoir créé une ou plusieurs actions de formation et sessions pour l'obtenir.

- **C'est quoi Kairos ? Comment contacter France Travail ?**

Kairos, plateforme d'échanges de France Travail vous permet de retrouver toutes les informations que vous avez déjà saisies dans Dokelio+ pour diffuser votre offre de formation et toutes les informations sur les demandeurs d'emploi positionnés sur vos réunions d'information collectives.

Nous vous proposons d'envoyer toute demande liée aux modalités d'inscription à l'équipe Kairos, Programme formation : [odsformationkairos.00613@pole-emploi.fr](mailto:odsformationkairos.00613@pole-emploi.fr)

Quant aux demandes liées aux modalités de recherche ou actes métiers dans Kairos, nous vous invitons à contacter l'équipe chargée du développement Kairos en Ile-de-France :

[idfprojekairosorganismeformation.75980@pole-emploi.fr](mailto:idfprojekairosorganismeformation.75980@pole-emploi.fr)

Numéro de téléphone : 09 72 72 00 70 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

**Merci de veiller à intégrer dans le corps de votre mail le siret de votre organisme afin de faciliter les échanges avec France Travail.**

N'hésitez pas à utiliser la fonction Web call back situé sur la page suivante de France Travail :

<https://www.pole-emploi.org/acteursempli/organismes-de-formation/contact-formation.html>



2

## Mon compte utilisateur dans Dokelio+

- **Je n'arrive pas à utiliser l'identifiant de connexion que j'avais dans Dokelio Ile-de-France, pourquoi ?**

L'identifiant de connexion pour se connecter à Dokelio+ n'est pas le même que dans Dokelio Ile-de-France, il s'agit de l'adresse mail liée à votre compte utilisateur (et non plus l'identifiant « pnom1 »)

- **Comment puis-je me créer un compte utilisateur dans Dokelio+ ?**

La demande doit être effectuée auprès d'un administrateur Dokelio+, vous n'avez pas la main pour le faire vous-même.

Attention : **une adresse mail unique nominative = un seul compte utilisateur**

Veuillez contacter l'adresse [dokelio@iledefrance.fr](mailto:dokelio@iledefrance.fr) en indiquant l'identifiant OF de votre structure (ou votre numéro de siret), ainsi que vos prénom, nom, adresse mail et téléphone.

3

## Ma structure et mes formations dans Dokelio+

- **Je n'arrive pas à retrouver mon organisme de formation dans Dokelio+ ?**

Sur votre tableau de bord, cliquez sur le menu **Ma Structure** :

The screenshot shows the Dokelio+ dashboard for CARIF Ile de France. On the left sidebar, under 'CARIF Ile de France', the 'Ma structure' option is highlighted with a red box. At the top right, there is a bell icon with a red dot and a user profile icon. A dropdown menu labeled 'Espace STRUCTURE' is open, also highlighted with a red box. Below the sidebar, there are three cards: 'Contacts' (16), '0 NOUVEAUX MESSAGES STRUCTURES', and '0 NOUVEAUX MESSAGES FORMATIONS'.

Si vous gérez plusieurs structures différentes, vous devez au préalable la sélectionner via le menu déroulant **Espace STRUCTURE**.

- **Je n'arrive pas à retrouver la liste de mes actions de formation ?**

Sur votre tableau de bord, cliquez sur le menu **Formations** :

The screenshot shows the Dokelio+ dashboard for CARIF Ile de France. On the left sidebar, under 'CARIF Ile de France', the 'Formations' option is highlighted with a red box. At the top right, there is a bell icon with a red dot and a user profile icon. A dropdown menu labeled 'Espace STRUCTURE' is open. Below the sidebar, there are three cards: 'Contacts' (16), '0 NOUVEAUX MESSAGES STRUCTURES', and '0 NOUVEAUX MESSAGES FORMATIONS'.

La liste de vos actions de formation apparaîtra sur la prochaine page.

Si vous gérez plusieurs structures différentes, vous devez au préalable la sélectionner via le menu déroulant **Espace STRUCTURE** pour afficher la liste des formations correspondantes.

## ▪ Quels champs faut-il renseigner dans ma fiche action de formation ?

Les données obligatoires à renseigner sont matérialisées à l'écran par un astérisque (\*) et doivent être renseignées.

Des info-bulles matérialisées par l'icône ⓘ vous permettent d'obtenir davantage d'informations sur la nature des données attendues ou affichées.

**i** Vous pouvez consulter [le guide de saisie](#) pour vous aider.

## ▪ Où trouver mon numéro de session ou de Carif que France Travail me demande ?

Le numéro de session ou de Carif se trouve dans le bloc SESSION de chaque action de formation.

Il commence par SE\_XXXXX et se trouve dans la colonne « Référence » de la liste des sessions.

Informations	AF_0000179492	État de la formation	En diffusion
Indexation	CAP charpentier bois OF_0000000451 / Laser / 75020 Paris		
Sessions			
Informations complémentaires			
Gestion			

  

Liste des sessions						
Référence	Date de début	Date de fin	CP	État	Programme	OF Formateur
SE_0001120184	04/02/2025	25/02/2025	75120		Non conv	Laser
SE_0001120182	03/02/2025	24/02/2025	75120		Non conv	Laser

**Attention : si le financement de votre session n'est pas en diffusion, le numéro de session ou de Carif ne sera pas visible par France Travail.**

## ▪ Comment lire les indicateurs d'état de mes actions de formation ?



**A contrôler** : la formation nous a été soumise, elle est en cours de contrôle.



**En rédaction** : vous devez apporter des corrections à la formation et la soumettre à nouveau.



**En diffusion** : la formation a été validée par notre équipe, elle est en diffusion et visible sur les sites partenaires.



**Archivé** : la formation a été archivée.

- **Mon action de formation est considérée comme un « doublon », pourquoi ?**

Sur Dokelio+, une certification = **une seule action de formation.**

C'est au niveau du bloc **SESSION** que vous pouvez créer des sessions dans des lieux de formation différents et/ou avec dates de session différentes et/ou avec un financement différent et/ou avec un nombre total d'heures différent et/ou avec un bloc de compétences spécifique.

- **J'ai reçu un mail m'indiquant l'archivage de mon action dans 10 jours, que dois-je faire ?**

Une action de formation s'archive automatiquement **un mois après la date de fin de sa dernière session.**

Avant l'archivage de votre action de formation, il vous suffit de créer vos nouvelles **SESSIONS** à venir afin qu'elle reste en diffusion.

- **Les organismes de formation peuvent-ils avoir la main sur les dates de session ?**

Sur les actions de formation non conventionnées, l'organisme de formation gère librement ses dates de session.

Sur les actions de formation conventionnées, c'est une donnée paramétrable qui correspond à des données contractuelles. L'organisme financeur peut choisir de laisser la main à l'organisme de formation comme il peut choisir de réserver ce champ à la seule modification par les documentalistes du CARIF francilien. Chaque dispositif a ses propres règles de gestion.

Pour plus d'information sur le conventionné : [conventionne.dokelio@iledefrance.fr](mailto:conventionne.dokelio@iledefrance.fr)

- **Quel est le délai de visibilité des données entre Dokelio+ et Kairos ?**

Dokelio+ alimente Kairos via un flux de données nocturne. Dès lors que votre formation est mise en diffusion dans Dokelio+, il faut compter au minimum 72h pour que vos données soient visibles sur Kairos.

Le délai est le même en cas de :

- Modification d'une formation/session déjà en diffusion dans Dokelio+
- Création d'une nouvelle session sur une formation déjà en diffusion dans Dokelio+



4

## L'offre de formation conventionnée

- **Qu'est-ce qu'une action de formation conventionnée ?**

Une action de formation conventionnée est une offre de formation bénéficiant d'un financement public et qui résulte d'une réponse à un appel d'offre.

Les actions de formation conventionnées sont régies par des données contractuelles, une convention est établie entre le financeur et l'organisme de formation.

Exemples de financeurs et dispositifs :

- Région Ile-de-France (exemples : PRFE, PRFT, E learning, Formations sanitaires et sociales, ...)
- Conseil Départemental (exemple : PDI..)
- France Travail (exemple : AFC, FOAD)
- France Travail/OPCO (exemple : POEC - préparation opérationnelle à l'emploi collective)

- **Comment obtenir un conventionnement ?**

Pour obtenir un conventionnement par un financeur public (Conseil régional, Conseils départementaux, Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - DREETS, Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités -DRIEETS, France Travail, Ville de Paris...), vous pouvez répondre aux appels d'offres et appels à projet lancés par les différentes institutions publiques.

Ces appels d'offres sont diffusés par différents canaux :

- Portail relatif aux marchés publics franciliens :  
<https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>
- Portail de France Travail sur les marchés publics : <https://pole-emploi.e-marchesppublics.com/>
- Conseils départementaux : consultez leurs sites internet.

Pour plus d'information : [conventionne.dokelio@iledefrance.fr](mailto:conventionne.dokelio@iledefrance.fr)

- **Peut-on créer des actions de formation conventionnées ?**

**Non. Vous ne pouvez créer que des actions de formation non conventionnées.**

Seules les documentalistes du CARIF francilien peuvent pré-créer des actions de formation conventionnées.

Pour plus d'information : [conventionne.dokelio@iledefrance.fr](mailto:conventionne.dokelio@iledefrance.fr)

# 5

## Je n'ai pas trouvé de réponses à mes questions dans cette FAQ

Pour toute question sur Dokelio+ (réservé aux organismes de formation et aux financeurs de formation), vous pouvez contacter l'équipe du CARIF francilien :

### Par email :

Pour le non conventionné : [dokelio@iledefrance.fr](mailto:dokelio@iledefrance.fr)

Pour le conventionné : [conventionne.dokelio@iledefrance.fr](mailto:conventionne.dokelio@iledefrance.fr)

Pour l'apprentissage : [apprentissage.dokelio@iledefrance.fr](mailto:apprentissage.dokelio@iledefrance.fr)



Vous pouvez consulter [le guide de saisie](#) pour vous aider.

Conseil régional d'Île-de-France  
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen  
Tél. : +33 1 53 85 53 85

**Le CARIF francilien**  
Membre du réseau des CARIF OREF



DOKELIO+